

Bulletin municipal de La Bouillie

INFORMATIONS MUNICIPALES

Le Mot du Maire

Pour certains, l'été se poursuit jusqu'en octobre, vu la météo d'arrière-saison.

Ces 2 mois de vacances ont été marqués par plusieurs événements festifs sur le plan communal : kermesse de l'école, fête de la musique, concert à l'église, pardon de St Laurent, stage aquarelle, etc. Un grand merci aux bénévoles des associations Lambolliennes pour leur implication et la réussite de ces différentes manifestations.

Les activités associatives ont repris dès le mois de septembre.... N'hésitez à vous rapprocher des présidents si vous voulez vous inscrire. N'oublions pas la bibliothèque....

Autre fait marquant : le voyage en Italie de 16 jeunes Lambolliens de 12 à 16 ans. J'ai eu la chance de les accompagner une semaine, à Sellano, notre ville jumelée. Rassurez-vous, 5 autres adultes géraient le groupe.

Après un accueil triomphal, le 1^{er} jour, nous avons profité de diverses activités proposées par nos amis Italiens : balade, visite, campement pendant 2 jours, tyrolienne, escalade, soirée avec les habitants, etc. Une semaine chargée et un super beau temps.

Je remercie les encadrants : Jean-Luc, Sophie, Shirley, Vincent et Sozig, qui ont été formidables. Super équipe ! Les jeunes se sont montrés exemplaires et je les en remercie également. Ils ont très bien représenté notre commune dans ce voyage.

Une très belle semaine pour moi et toute l'équipe rythmée par les amitiés, l'entraide, la solidarité, les fou-rires, la camaraderie... Un grand merci à tous pour cette bonne ambiance. Pour Gwenaël, Attilio (le maire de Sellano) et moi-même, le but est de préparer l'avenir. Il faut que ce jumelage perdure à travers les mois, les années voir les siècles... mais aussi d'intégrer notre jeunesse à la vie Lambollienne.

Merci à nos amis Italiens qui nous ont préparé une semaine de folie... et aux membres du bureau du Comité de jumelage pour la préparation de ce voyage qui s'est si bien passé.

J'espère que cette nouvelle rentrée s'est très bien passée pour tous.

Je vous souhaite une bonne continuation dans tous vos projets.

Pascal Lebreton

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE ET DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE - Durant le mois d'octobre, la mairie et l'agence postale seront ouvertes selon les jours et horaires ci-contre.

Les élus assureront une permanence de 10h à 12h les samedis 14 et 28 octobre 2023.

**N°10 OCTOBRE
2023**

**MAIRIE &
AGENCE POSTALE
COMMUNALE**

**11 rue de l'Église
Tél. : 02 96 31 51 68
accueilmairie@labouillie.fr
Site internet : labouillie.fr**

**Horaires d'ouverture
9h à 12h**

**Lundi, mardi, jeudi,
vendredi.**

**1^{er} et 3^{ème} samedis du
mois.**

.....

**SERVICES
D'URGENCE ET DE
GARDE**

SAMU : 15

**Pompiers : 18 ou 112
Pharmacie : 3237**

.....

BIBLIOTHÈQUE

10h à 12h

Tous les samedis

.....

CABINET INFIRMIER

1 rue des Écoles

02 96 31 58 82

.....

Pour le prochain bulletin

**Merci de déposer vos
annonces avant le **20 du
mois** suivant la date de
cette parution**

.....

**Organe mensuel
d'informations
administratives
économiques et sociales.**

**Directeur : Pascal
LEBRETON**

**Rédaction : Coralie DOLO
- Christopher TOURGIS**



VOYAGE A SELLANO – Du 24 au 31 août, les jeunes Lambolliens ont visité Sellano et ses alentours.

BAR LE MEZIG – Le 22 OCTOBRE 2023

Tête de veau : repas à emporter ou restauration sur place (uniquement sur réservation).

Tarif : 14€ la part.

BOULANGERIE BILLAN - La boulangerie sera fermée pour congés du samedi 21 octobre au lundi 30 octobre inclus.

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 SEPTEMBRE 2023

➤ **2023-030 - 8.8. Syndicat Départemental d'Énergie. Dispositif de coupure et de rallumage de l'éclairage public à distance en cas d'alerte Ecowatt**

Monsieur le Maire rappelle l'adhésion du Syndicat Départemental d'Électricité à la charte Ecowatt proposée par le Réseau du Transport d'Électricité. Le SDE a réalisé durant l'hiver 2022 un test inédit au niveau national de coupure et de rallumage de l'éclairage public à distance en utilisant les fonctionnalités du compteur intelligent Linky. Ce test étant réussi, il est désormais envisagé d'étendre cette possibilité à l'ensemble des collectivités costarmoricaines volontaires dans le cas où des alertes Ecowatt (orange et rouge) seraient déclenchées durant l'hiver 2023-2024.

Monsieur le Maire propose d'opter pour un effacement de l'ensemble des commandes d'éclairage public de la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, valide la proposition et autorise le maire à prendre l'arrêté nécessaire à son application.

➤ **2023-031 - 5.7. Approbation du rapport n°06-2023 de la CLECT**

La Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) de Lamballe Terre et Mer procède à l'évaluation des charges liées aux transferts ou à la restitution de compétences entre la communauté d'agglomération et ses communes membres. Composée d'un élu représentant chacune des 38 communes, la CLECT mène ses travaux dans une perspective de neutralité

financière tant pour les communes que pour la Communauté. Elle a voté son 6^{ème} rapport lors de sa séance du 29 juin 2023.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, approuve le rapport n°06-2023 de la CLECT et autorise le Maire à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

➤ **Programme de voirie rurale 2024-2027 – Convention de mandat de maîtrise d'ouvrage à Lamballe Terre et Mer**

Lors de la création de Lamballe Terre et Mer, la communauté d'agglomération a acté le principe d'assister les communes, qui le souhaitent, pour la gestion de leurs programmes de voirie rurale.

Ces programmes concernent les voiries revêtues faisant partie du domaine public communal, et situés hors agglomération.

Les travaux consistent, sur un linéaire défini par chaque commune, à procéder à la mise en œuvre d'un revêtement bitumeux ou d'un enduit superficiel, ainsi que les travaux connexes suivants : (Curage de fossés, dérasements d'accotements, reprise du busage en entrée de champs, mise à niveau des accotements, mise à niveau des ouvrages, purge avant revêtements, réfection de la signalisation horizontale)

Conformément aux dispositions des articles L.2411-1, L.2421-1 à L.2421-5 et L.2422-2 à L.2422-13 du livre IV du Code de la Commande Publique relatif aux dispositions propres aux marchés publics liés à la maîtrise d'ouvrage publique et à la maîtrise d'œuvre privée, il est proposé de confier à Lamballe Terre et Mer la maîtrise d'ouvrage déléguée de ces travaux. Ainsi, Lamballe Terre et Mer aurait en charge les missions suivantes : (Estimation des travaux, établissement du cahier des charges de consultation des entreprises de travaux, préparation, passation et notification du marché de travaux, suivi des travaux, gestion administrative et financière des travaux, assistance à la réception des travaux et pendant l'année de parfait achèvement.

Une convention de mandat de maîtrise d'ouvrage serait spécifiquement établie entre Lamballe Terre et Mer et les communes intéressées pour leurs programmes correspondants à la période 2024-2027.

M. le Maire donne lecture du projet de convention aux membres du Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Approuve le principe de délégation de la maîtrise d'ouvrage à Lamballe Terre et Mer pour la gestion du programme de voirie rurale sur la période 2024-2027 de la commune,
- Autorise M. le Maire à signer la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage afférente, annexée à la délibération, ainsi que tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

➤ **Motion de soutien aux EHPAD**

Le 29 juin 2023, réunis à La Roche Jaudy, les maires, présidents de CCAS, élus, les directeurs des

établissements, ont tour à tour fait part de leurs difficultés financières, dues à des financements insuffisants des autorités de tutelle ; mais également leurs difficultés croissantes de recrutement et l'épuisement des personnels. A cela s'ajoute des factures d'énergie exorbitantes, un seul trimestre pouvant représenter l'équivalent de la facture de l'année écoulée.

En s'appuyant sur les résultats de l'enquête nationale menée par la FNADEPA en mai 2023, et les situations respectives des EHPAD présents, les réserves financières ne sont plus que de quelques mois pour certains, à environ 2 à 3 ans pour les autres.

Nous sommes tous concernés, même les communes n'ayant pas d'EHPAD sur leur territoire, car c'est bien l'accueil de tous nos anciens qui est concerné. Nous nous mobilisons dans un objectif de défense du bien commun et pour œuvrer dans le sens de l'intérêt général.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- APPORTE son soutien aux EHPAD,
- DIT que la présente délibération sera transmise au ministère de la Santé, au ministère de la fonction Publique, au Préfet, aux députés et sénateurs des Côtes d'Armor.

➤ **Marché d'assurance, lots multirisques et véhicules à moteurs. Choix des compagnies d'assurance.**

Monsieur le Maire rappelle qu'une consultation a été lancée courant juin 2023 pour le renouvellement des contrats d'assurance de la commune.

Après analyse des offres, il est proposé de retenir les compagnies suivantes :

- **Lot 1 : Multirisques : SMACL** pour une prime annuelle TTC de 4 639.13 € :
 - o Dommages aux biens : franchise générale : 500 € y compris bris de glace – 5 000 € en tempête – neige – grêle
 - o Responsabilité civile : franchise générale : Néant
 - o Protection juridique : seuil d'intervention : 500 €
 - o Protection fonctionnelle : seuil d'intervention : Néant
- **Lot 2 : Véhicules à moteur : SMACL** pour une prime annuelle TTC de 1 248.73 € – contrat avec franchise de 200 € en parc automobile – Néant en auto-collaborateurs.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'attribuer les contrats d'assurance à la SMACL, lot 1 « Multirisques » et lot 2 « Véhicules à moteur », pour une durée de 52 mois, soit jusqu'au 31 décembre 2027 et autorise Monsieur le Maire à signer toutes pièces afférentes à ce dossier.

AUTORISATIONS D'URBANISME

Permis de construire délivrés :

PC02201223Q0007 – Lot. « Le Kenliv » – Construction maison individuelle

PC02201223Q0008 – Lot. « Le Kenliv » – Construction maison individuelle

PC02201223Q0009 – Lot. « Le Kenliv » – Construction maison individuelle

PC02201223Q0010 – Lot. « Le Kenliv » – Construction maison individuelle

PC02201223Q0012 – Lot. « Le Kenliv » – Construction maison individuelle

PC02201223Q0013 – Lot. « Le Kenliv » – Construction maison individuelle

PC02201223Q0014 – Lot. « Le Kenliv » – Construction maison individuelle

PC02201223Q0015 – Lot. « Le Kenliv » – Construction maison individuelle

PC02201223Q0016 – Lot. « Le Kenliv » – Construction maison individuelle.

PC02201223Q0017 – Lot. « Le Kenliv » – Construction maison individuelle

PC02201223Q0018 – 4 rue des Fontenelles – Construction maison individuelle

PC02201223Q0019 – Lot. « Le Kenliv » – Construction maison individuelle

PC02201223Q0020 – Lot. « Le Kenliv » – Construction maison individuelle

PC02201223Q0021 – Lot. « Le Kenliv » – Construction maison individuelle

PC02201223Q0022 – Lot. « Le Kenliv » – Construction maison individuelle

PC02201223Q0023 – Lot. « Le Kenliv » – Construction maison individuelle

Déclarations préalables délivrées :

DP02201223Q0024 – 4 rue de la Verdure : Mur de soutènement.

DP02201223Q0026 – 26 rue du Clos Neuf : Clôture.

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS

Le 19 septembre 2023, à Saint-Brieuc, **M. Michel RODO**, âgé de 77 ans.

REMERCIEMENTS

Profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'affection qui leur ont été témoignées lors du décès de leur fille Thaïs, Nicolas, Joëlle et Léo Besnoux, ainsi que leurs parents, grands-mères, frère, sœurs et arrière-grand-mères, expriment leur profonde reconnaissance à toutes les personnes qui se sont associées à leurs peines.

ASSOCIATIONS

COMITÉ DE JUMELAGE

3/11/2023 à 20h à la salle polyvalente : Diffusion d'un film relatant le séjour à Sellano autour d'un repas.

Au menu : Lasagnes - Far aux pommes au tarif de 10 €.

Possibilité de repas à emporter à partir de 18h30.

Date limite de réservations : 27/10/2023

Contact : Soazig 06.73.08.08.59 & Gwen 06.67.94.83.06

LOISIRS & CREATION – Les mardis après-midi à partir de 14h à la salle des associations : diverses activités proposées : broderie, cartonnage, collage de serviette, crochet mosaïque, peinture sur objets en bois, tricot... Un atelier couture est également proposé le mercredi de 20h à

22h30 (création de vêtements, sacs, pochettes...)
Responsable de l'atelier couture : Mme HUON Nathalie :
06.62.24.05.22.

Créations diversifiées grâce aux idées de chacun.
Participation au Téléthon par la vente de divers objets
réalisés par l'association.

Cotisation annuelle : 15€. Inscriptions au 07.87.39.13.38.

LE COMITÉ D'ANIMATION LAMBOLLIEN

14/10/2023 : Soirée karaoké à partir de 19H30.

Repas sur place : planche charcuterie-fromage et crêpes.

OCTOBRE ROSE – Tous unis contre le cancer du sein.

21/10/2023 à 14h30, salle « Les champs clos » à
Pommeret : Randonnée pédestre de 10 ou 12 km.

Pré-inscriptions au 06.61.23.72.75 ou inscriptions dès
13h30.

L'ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BENEVOLE DU PAYS DE FREHEL –

20/10/2023 à partir de 18h : Repas à emporter « Couscous
– Fromage – Tartelette » au tarif de 13 €

Contacts : 06.44.08.50.82 ou 06.80.05.91.33

Date limite de réservation : 13 octobre 2023

A retirer à la salle polyvalente de Fréhel ou à la salle des
associations de la mairie de La Bouillie à partir de 18h30.

L'ŒIL VAGABOND –

Festival de cinéma jeune public du 22/10 au 03/11/2023

Informations sur www.oeilvagabond.net

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION LAMBALLE TERRE & MER



Pour toutes vos questions relatives aux
services de Lamballe Terre & Mer vous
pouvez appeler le **02.96.50.00.30** et
consulter le site internet www.lamballe-terre-mer.bzh.

LES SEMAINES DE LA SANTE MENTALE : La santé
mentale est une composante de notre santé aussi importante
que notre santé physique. « Il n'y a pas de santé sans santé
mentale », rappelle l'Organisation Mondiale de la Santé
(OMS). Ainsi, sous l'impulsion de Lamballe Terre & Mer,
plusieurs actions sont proposées du 5 au 31 octobre, sur le
thème : « A tous les âges de la vie, ma santé mentale est un
droit ».

ENFANCE JEUNESSE

☎ 02.96.50.59.54 ou enfance-jeunesse@lamballe-terre-mer.bzh

VACANCES DE LA TOUSSAINT

**Inscriptions dans les accueils de loisirs (ALSH) et animations
11-17 ans**

• Inscriptions ALSH 3-10 ans : du 29 septembre au 11
octobre.

• Inscriptions 11-17 ans : à partir du 6 octobre.

Les inscriptions se font sur le portail activités enfance
jeunesse de Lamballe Terre & Mer : www.bit.ly/portail-EJ
En cas de première inscription, veuillez contacter le service
jeunesse de l'agglomération au 02.96.50.59.54.

RELAIS PETITE ENFANCE – 13/10/2023 de 9h30 à
11h30 : espace jeux suivant le rythme des enfants.
Découvrez les capacités des enfants à travers des jeux
libres, des explorations, des expérimentations. Salle du
conseil, mairie de La Bouillie. Inscriptions : [rpe-
stalban@lamballe-terre-mer.bzh](mailto:rpe-stalban@lamballe-terre-mer.bzh) ou ☎ 02.96.32.98.92.

INFO JEUNES - La structure Info Jeunes propose des
ateliers tout au long de l'année : 1^{er} CV, recherche de stage,
babysitting, BAFA, logement...

Programme sur le site de [lamballe-terre-mer.bzh/vivre-
habiter/enfance-jeunesse/infojeunes/infojeunes](http://lamballe-terre-mer.bzh/vivre-habiter/enfance-jeunesse/infojeunes/infojeunes).

Renseignements et inscriptions : Tél. 02.96.50.87.90
Courriel : sij@lamballe-terre-mer.bzh.

La quinzaine de l'INFO JEUNES -

**17/10/2023 de 18h à 20h, salle de la Pastourelle à Plénée-
Jugon : Rencontr'&vous - Un temps pour soi**

De 18 à 99 ans, atelier d'expression corporelle avec
l'association Ker Kaizen. Sur inscriptions : 06.03.52.11.00

26/10/2023 de 14h à 17h - Anim'ton goûter

Atelier parents-enfants (à partir de 6 ans) : Un goûter à
partager ! Au menu : atelier cuisine cookies et lait végétal
/ CLIC (Cuisine Libre Innovante et Collaborative), 30 route
de Jospinet, Lamballe-Armor / Gratuit / Sur inscription :
06.20.86.00.74

HABITAT

☎ 02.96.32.96.66 ou habitat@lamballe-terre-mer.bzh
bonjour-habitat.bzh

BONJOUR HABITAT -

Recherche de terrain, travaux de rénovation, d'isolation ou
d'adaptabilité, aides financières mobilisables...

Permanences de conseillers sur RDV pour répondre à vos
questions en lien avec votre logement :

10/10/2023 de 9h à 12h : Aide à l'amélioration de l'habitat

24/10/2023 de 9h à 12h : Accueil de proximité de St Alban
(SOLIHA)

10 et 24/10/2023 de 14h à 17h : Architecte conseil (CAUE)
à l'espace LTM – 41 rue St Martin – Lamballe Armor.

12 et 26/10/2023 de 14h à 17h : Agence Départementale
d'Information sur le Logement à la maison du département
– 17 rue du Jeu de Paume – Lamballe Armor.

10 et 19/10/2023 de 14h à 17h : Info-énergie, 41 rue Saint-
Martin (bât. A) Lamballe Terre & Mer.

PISCINE COMMUNAUTAIRE

☎ 02.96.50.13.80 ou lapiscine@lamballe-terre-mer.bzh

Le centre aquatique La Piscine à Lamballe-Armor vous
propose des stages de natation pendant les vacances
scolaires :

- Du 23 au 27/10/2023 ou du 30/10 au 4/11/2023 : Stage
de 5 séances pour les enfants débutants et débutants + de 6
à 12 ans / Tarifs : 8.20€/séance soit 41€ le stage de 9h à
9h45

La Piscine sera fermée le 1er novembre.

N'hésitez pas à contacter La Piscine pour plus de
renseignements au 02.96.50.13.80 ou par mail à
lapiscine@lamballe-terre-mer.bzh